

# PROVINCE DE QUEBEC

## COMITE DE VIGILANCE DU L.E.T.

### PROCES-VERBAL DU MARDI 14 OCTOBRE 2008

Le 14 octobre 2008 se tenait à la salle de réunion du bâtiment administratif du Service de l'entretien du territoire à 9 h, la douzième réunion (4<sup>e</sup> réunion en 2008) du Comité de vigilance du L.E.T. à laquelle assistaient :

- √ Monsieur Pierre-Paul Turcotte, président de la SOGERM et président du comité
- √ Monsieur Michel Côté, citoyen
- √ Monsieur Donald Grenier, préfet de la MRC de Matane
- √ Monsieur Dany Giroux, urbaniste à la Ville de Matane
- √ Madame Caroline Ratté, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable

#### ÉTAIENT ABSENTS:

- √ Monsieur Jérôme Landry, conseiller du district #1
- √ Madame Annie Parent, ingénieure à la Ville de Matane

#### **1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

À 9 h, monsieur Pierre-Paul Turcotte souhaite la bienvenue aux membres.

L'ordre du jour est adopté en laissant le varia ouvert.

#### **2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 9 mai 2008**

Il est proposé par monsieur Michel Côté d'adopter le procès-verbal de la réunion du 9 mai 2008. Le procès-verbal est adopté.

#### **3. Suivi du procès-verbal de la réunion du 9 mai 2008**

##### 3.7. Modification du décret du LET

Caroline Ratté nous informe que les procédures sont entamées et qu'une négociation doit être effectuée avec le MDDEP pour modifier le décret du LET.

##### 3.11. f) Rapport annuel du LET

Le rapport a été envoyé par courriel aux membres du comité.

#### 6. Écran visuel

Les travaux d'aménagement de l'écran visuel ont été complétés et l'aménagement du secteur 3 a été réalisé. L'éclairage des panneaux sera installé cet automne.

#### 7. Site web sur l'environnement

Les commentaires des membres du comité ont été pris en note lors de la dernière réunion. Les modifications n'ont pas encore été effectuées, étant donné le départ de la responsable des communications.

#### 8. Visite C.S.S.T. à l'écocentre

Toutes les modifications demandées par la C.S.S.T. ont été effectuées. Le deuxième rapport d'inspection est envoyé aux membres du comité avec le présent procès-verbal.

#### 9. Incitation compostage domestique

Environ 60 personnes ont assisté à la soirée d'information sur le compostage domestique tenue le 28 mai 2008.

#### 10. Journée sans sac

Environ 1000 sacs réutilisables à l'effigie de la Ville de Matane ont été distribués lors de la journée sans sac le 31 mai 2008.

#### 11. Règlement résidus verts

Un règlement interdisant la mise aux rebuts de résidus verts (gazon et feuilles mortes) a été adopté au printemps 2008 par la Ville de Matane.

#### 12.a) Co.Mode Verte

Caroline Ratté nous informe que la Co.Mode Verte devrait recevoir une réponse au début de novembre concernant la demande de financement présentée à Recyc-Québec en juin 2008.

### **4. Statistiques matières résiduelles janvier-septembre 2008**

Caroline Ratté nous présente les points saillants des statistiques des matières résiduelles pour les mois de janvier à septembre 2008. Voir statistiques en pièces jointes.

### **5. Visite du Service incendie à l'écocentre**

Caroline Ratté nous informe que, suite à une demande de l'inspecteur de la C.S.S.T., un préventionniste du Service incendie est allé visiter l'écocentre. Suite à cette visite, des recommandations nous ont été remises et des modifications devront être apportées au bâtiment de l'écocentre.

### **6. Gestion de l'écocentre**

Gestion sanitaire M&M inc. a eu le contrat pour l'opération et la gestion de l'écocentre pour une période de 25 mois.

## **7. Échange de bacs à récupération**

L'échange de bacs à récupération a eu lieu en septembre. 306 bacs à récupération de 240 litres ont été échangés pour des bacs à récupération de 360 litres. Les bacs à récupération de 240 litres récupérés seront donnés aux nouvelles constructions ou vendus 20\$ aux citoyens qui désirent s'en procurer un.

## **8. Gros rebuts et collecte résidus verts**

La collecte des gros rebuts a lieu du 1<sup>er</sup> au 17 octobre. Monsieur Michel Côté propose que les quartiers Bon-Pasteur (incluant Matane-sur-Mer) et Saint-Jérôme (centre-ville) soient scindés afin d'éviter que les gros rebuts ne restent en bordure de la voie publique pendant quatre (4) jours.

Caroline Ratté nous informe qu'une collecte de feuilles mortes et de branches d'arbres se tiendra du 29 octobre au 4 novembre 2008.

## **9. Incitation compostage domestique**

Une soirée de formation sur le compostage domestique s'est tenue mercredi le 8 octobre 2008 à 19 h à la salle civique de l'hôtel de ville. Environ 40 personnes y ont assisté.

## **10. Compostage municipal**

Caroline Ratté nous informe que le projet de BPR présenté au comité a été abandonné, faute d'une quantité suffisante de résidus organiques à traiter.

La MRC de Rivière-du-Loup a décidé de valoriser les résidus putrescibles par la digestion anaérobie (production de biogaz).

Monsieur Donald Grenier nous informe qu'une nouvelle technologie semblable à un incinérateur a été inaugurée il y a environ 3 mois.

Monsieur Donald Grenier nous informe également que les municipalités de la MRC de Matane, à l'exception de la Ville de Matane, ne seraient pas intéressées par la 3<sup>e</sup> voie en raison principalement des coûts de collecte et de transport.

## **11. Varia**

### a) Retour rapport annuel

Monsieur Michel Côté s'informe, à savoir s'il est normal que la quantité de terre de recouvrement soit semblable à la quantité de déchets enfouis.

Caroline Ratté nous informe que la quantité de terre de recouvrement utilisée est la quantité minimum tolérée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

### b) Encarts dans le journal L'Avantage

Monsieur Michel Côté salue l'initiative de la Ville et ses partenaires de publier des encarts sur les matières résiduelles dans le journal L'Avantage. Il trouve cependant les caractères un peu petits et difficiles à lire.

## **12. Date et heure de la prochaine réunion**

La prochaine réunion se tiendra le jeudi 29 janvier 2009 à 9 h.

## **13. Levée de la réunion**

L'assemblée est levée à 10 h.

La secrétaire,

Caroline Ratté, coordonnatrice  
à l'environnement et au développement durable

p.j.